

COMMUNE D'ETAULES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 29 JUIN 2023 à 19 heures 00

Convocations du 22 juin 2023.

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 13

Votants : 14

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ~~ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie,~~
MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU
Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, ~~RENAUDIN
Didier~~, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne,
LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues

Absents : AUDEBERT Délizia, ETIENNE Jean, RENAUDIN Didier.

Absents ayant donné pouvoir : Sylvie TURPIN à Jean-Louis BOITIER

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 14 voix, MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

Rappel de l'ordre du jour :

Finances :

- Demande de subvention au titre du patrimoine communal /protection et sécurité des bâtiments

Election :

- Nomination d'un conseiller municipal délégué

Information de Monsieur le Maire : Décès de Monsieur GRAND Bernard,
ancien adjoint de la commune

**DE 053-2023-06-001 ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2023**

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la
séance du conseil municipal du 25 mai 2023

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 14 voix POUR, 0 voix
CONTRE, 0 ABSTENTION(S)*

➤ *ARRETE le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023 sans
modification*

**DE 054-2023/06-002 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT AU TITRE DU FONDS DE REVITALISATION /
PATRIMOINE COMMUNAL-SECURITE**

Daniel MOTARD indique au conseil municipal qu'il convient de revoir la
mise en sécurité de la salle municipale. En effet la salle municipale est
dotée d'une porte d'entrée en bois, cette dernière ne répond plus aux
normes de protections actuelles, de plus les issues latérales donnant du côté
allée William Jonka ne garantissent pas des intrusions. Également la borne
rétractable bloquant l'accès aux véhicules sur le cheminement vers l'entrée
technique de la salle polyvalente a été détruite et il convient de procéder à
son remplacement.

Il convient pour répondre aux caractéristiques anti-intrusion de :

- Remplacer la porte d'entrée en bois par une porte métallique
sécurisée,
- Doter l'équipement communal d'une clôture avec portail bloquant
l'accès aux ouvertures de la salle côté allée William Jonka,
- Mettre en place une nouvelle borne rétractable sur le chemin d'accès
à l'entrée technique de la salle polyvalente.

Le montant des travaux est estimé à 17 600,50 € HT.

Aussi il propose au conseil municipal de solliciter une aide auprès du
département à hauteur de 40% du montant des travaux HT soit pour
7 040,50 €, le plan de financement des travaux s'établirait comme suit :

Cout des travaux : 17 600,50 € HT

Subvention du Département : 7 040,20 €

Reste à charge à la commune : 10 560,30 € + TVA

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S)

- *VALIDE le plan de financement tel que proposé,*
- *SOLLICITE une subvention auprès du département au titre du fonds de revitalisation pour les travaux sur patrimoine communal à hauteur de 40 % du coût des travaux,*
- *CHARGE le maire de mener à bien ce dossier et l'autorise à signer toutes pièces nécessaires.*

DE 055-2023/06-003 NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Le maire rappelle au conseil municipal que par délibération **DE 020 - 2020/05-005 ELECTION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLEGUÉS** celui-ci avait nommé Corinne PERROT conseillère municipale déléguée. Cette dernière ayant démissionné, le conseil municipal peut procéder à son remplacement, aussi il propose de nommer Jocelyne GAGNADRE conseillère municipale déléguée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S)

- *NOMME Jocelyne GAGNADRE conseillère municipale déléguée.*

La séance est levée à 20 heures.

Vu, bon pour publication, le 3 juillet 2023.

Le maire,



Vincent BARRAUD.

Le secrétaire de séance,

Daniel MOTARD.

Arrêté en conseil municipal du : 20/07/2023
Publié le : 25/07/2023.....